



## Physis 2 (Handball)

Handball - Formation continue 2 Sport des jeunes

<b>Objectifs</b>	<p>Approfondir, compléter et élargir les compétences spécifiques dans le domaine de la physis</p> <p>Savoir quels facteurs de condition physique s'appliquent au handball et connaître les principes d'entraînement correspondants</p> <p>Approfondir les connaissances théoriques et élargir les possibilités d'application pratique modernes (transfert vers la pratique)</p>
<b>Contenus</b>	<p>Possibilités d'entraînement spécifiques (axées sur la performance); méthodes d'entraînement diverses; diagnostic de la performance; tests; bases de la planification et de la conduite de l'entraînement (individuel / en équipe).</p>
<b>Méthodes et formes sociales</b>	<p>Enseignement frontal et en groupe, travail à deux ou en groupe, exposés, études en autodidacte, travaux préparatoires individuels.</p>
<b>Moyen didactique</b>	<p>Manuel J+S Handball</p>
<b>Public cible</b>	<p>Moniteurs J+S Handball Sport des jeunes</p>
<b>Conditions d'admission générales</b>	<p>Selon l'art. 21 de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp)</p> <p>La recommandation est délivrée par le coach J+S responsable.</p>
<b>Conditions d'admission spécifiques</b>	<p>Etre en possession d'une reconnaissance de moniteur J+S Handball Sport des jeunes avec statut «valable» ou «caduc»</p> <p>Avoir réussi tous les modules obligatoires de la formation continue 1 ainsi que le module «Examen d'admission»</p> <p>Justifier d'une activité régulière de moniteur aux niveaux interrégional ou élite</p>
<b>Durée</b>	<p>2 jours</p>
<b>Forme de l'offre</b>	<p>Forme continue</p>
<b>Qualification</b>	<p>Module réussi: Le moniteur a suivi le module dans son intégralité, a fourni les prestations requises et est jugé apte à exercer sa fonction de manière autonome.</p>
<b>Obligation de formation continue</b>	<p>Les moniteurs J+S sont tenus, selon l'art. 28 de l'OPESp, de suivre un cours de formation continue.</p>

